

---

## Opération de Développement Rural de Couvin

---

### *Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural 04 mars 2020 – Hôtel de Ville de Couvin*

**Objet de la réunion** : approbation du Rapport Annuel - état d'avancement des conventions en cours.

**Présents** :

- **Commune de Couvin** :

*M. Bernard GILSON, Echevin  
Mme Frédérique VAN ROOST, Echevine  
M. Vincent DELIRE, Conseiller  
M. Raymond DOUNIAUX, Conseiller  
M. Régis MAREE, Relais administratif DR (invité)*

- **Mesdames, Messieurs** :

<i>Jean François BRIHAYE</i>	<i>Delphine NEVEUX</i>	<i>Fernand PLATBROOD</i>
<i>Ephrem CARRE</i>	<i>Bernard PAQUET</i>	<i>Séverine POINT</i>
<i>Marie-Ange DESSAINTEs</i>	<i>Marie-Françoise PARMENTIER</i>	
<i>Jean-Luc SIMON</i>	<i>Yves RENARD</i>	
<i>Christiane DUBUC</i>		

- **FRW** :

*Mme Anne MAITRE, Agent de Développement  
M. Thomas CONSTANT, Agent de Développement*

**Excusés** :

<i>Patrick BEROUDIAUX</i>	<i>Dominique MARY</i>
<i>France COLLET</i>	<i>Philippe MERLEVEDE</i>
<i>Jehanne DETRIXHE</i>	<i>Sébastien MOREAUX</i>
<i>Jean HENRARD</i>	<i>Catherine NICOLAS</i>
<i>Christophe MAHY</i>	<i>Marie Elisabeth PETITJEAN-COLINET</i>
<i>Renée MAHY</i>	<i>Eddy FONTAINE</i>
<i>Arielle GUILLAUME</i>	<i>Roger VERNIER</i>

## Accueil

La rencontre débute par un mot de bienvenue de Bernard GILSON, Président de la CLDR, qui accueille les membres et excuse les personnes ayant fait part de leur absence. Il laisse ensuite la parole aux agents de la Fondation Rurale de Wallonie qui enchaînent en déclinant l'ordre du jour de la réunion. Il est aussi signalé que le courrier d'invitation à la réunion était annexé de différents documents ;

- Le tableau sur l'état d'avancement des projets du PCDR
- Le PV de la réunion précédente

Le PV de la dernière réunion de la CLDR (datant du 12 septembre 2019), envoyé avec l'invitation à cette réunion, est approuvé sous réserve de stipuler la présence de Mr Ephrem CARRE signalé comme absent dans le document.

## Le Projet des Halles de Couvin

Le projet des Halles de Couvin est toujours en attente du Certificat de Patrimoine devant être délivré par l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP). Pour rappel, la procédure prend du temps du fait que le bâtiment est classé.

L'atelier d'architectes Quataert présente, dans un premier temps, les plans de la situation actuelle avant de détailler les aménagements prévus et les affectations.

### **Caves**

Les caves auront une vocation touristique en se référant au vieux Couvin et feront appel aux subsides du CGT (Commissariat Général au Tourisme). Elles disposeront d'une scénographie guidée par les recommandations de Kascen, une entreprise spécialisée dans la scénographie muséale. Un retour de la société pour l'aménagement est prévu pour le 9 mars.

Un membre s'interroge sur l'accessibilité PMR des caves. Bien que ce ne soit pour l'instant pas prévu, Madame GONZALEZ-VARGAS explique qu'ils y réfléchissent en fonction des contraintes architecturales.

### **Rez-de-chaussée**

Au niveau des halles à proprement parler, situées au rez-de-chaussée, la démolition de l'escalier et du monte-charge permettra de libérer de l'espace. Pour sécuriser le lieu et le couper du vent, le rez-de-chaussée sera fermé (cage en verre).

### **1<sup>er</sup> étage**

Le bâtiment, en bois à l'origine, n'a conservé d'origine que le plancher du premier. Celui-ci sera donc conservé et renforcé pour pouvoir assurer une utilisation quotidienne. Il accueillera un espace de dégustation des produits locaux.

### **Maison du concierge**

La maison de la concierge accolée aux halles servira, quant à elle, pour la circulation des personnes (escalier et ascenseur) et les services (cuisine et sanitaires PMR). L'étage de la maison du concierge sera aligné au premier étage des halles afin de pouvoir accueillir la cuisine avec un espace réfrigéré pour l'espace dégustation.

Un des membres s'inquiète concernant les normes de sécurité, spécifiquement pour les PMR utilisant l'ascenseur. Madame GONZALEZ le rassure en expliquant que le service incendie a donné son aval et que le bâtiment sera aux normes, sans toutefois pouvoir empêcher l'inévitable.

### **Combles**

Bénéficiant d'une charpente classée, les combles seront préservés et visibles grâce à une boîte d'isolation. Cet espace sera modulable et pourra accueillir aussi bien des conférences que des expositions, sur le modèle de la salle de Nismes.

## **Fonctionnement et gestion**

Les membres s'interrogent sur la gestion future du lieu.

Monsieur MAREE cite l'Office du Tourisme qui sera en charge de l'espace muséal des caves. Pour ce qui est de la gestion du rez-de-chaussée, du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> étage, des réflexions sont en cours avec le Parc Naturel Viroin-Hermeton, ayant une expérience avec son marché du terroir.

### **Le projet de la Maison du Bailli à Pesche**

Le projet de la Maison du Bailli à Pesche est sur les voies. Pour rappel, la façade, la toiture et la charpente du bâtiment sont classées. Les activités des associations villageoises ainsi que les ateliers communautaires du Centre Culturel Christian Colle devant être accueillis, une réunion avec celui-ci a été organisée en janvier 2020 dans le but de déterminer les besoins des utilisateurs en matière d'aménagement.

En annexe de la Maison du Bailli, ancien garage, « non classé » mais suscitant également l'intérêt de l'Awap, est prévu pour accueillir une crèche. En février, une rencontre avec l'ONE, la commune et l'architecte, Mr Sébastien MORAUX, a eu lieu afin de déterminer les aménagements nécessaires. Monsieur MORAUX a présenté deux propositions d'aménagements, une ne tenant pas compte de la recommandation de l'AWaP de conserver la façade de l'annexe, et une autre conservant une partie du bâtiment.

Ces deux versions ne rencontraient pas les desideratas de l'ONE, certaines affectations étant manquantes.

Monsieur MAREE ajoute que l'accueil de la petite enfance subit une réforme, pour laquelle toutes les dispositions d'application n'ont pas encore été définies notamment concernant la programmation et l'octroi de subsides. Une crèche créée actuellement serait une crèche de niveau zéro et ne disposerait pas de subside, tant au niveau de l'infrastructure que de l'emploi.

### **Avancées du Groupe de Travail Sentier**

Le GT Sentier s'est réuni pour la première fois en janvier 2019. L'asbl « Sentiers.be », devenue, « tous à pied » a été mandatée par le Collège pour réaliser un inventaire, sur base des observations de terrain réalisées par les bénévoles.

Un membre témoigne des difficultés auxquelles il a été confronté (chemins difficilement identifiables) ainsi que sur le temps consacré à la tâche.

L'inventaire fut complété par la suite par des données issues de documents authentiques pour aboutir à un rapport par l'asbl.

Ce rapport sera présenté prochainement, le 25 avril, lors de la cyclo-parade à Couvin organisée par le GRACQ.

### **Avancées du Groupe de Travail Patrimoine**

Le GT Patrimoine s'est réuni 3 fois en 2019. Les bénévoles composant ce groupe de travail sont assidus et alimentent continuellement le site internet consacré au recensement du patrimoine de Couvin, bibliotheca.be

Monsieur MAREE explique que Monsieur BAUDET a écrit un livre sur Pesche suite à son travail sur l'inventaire effectué.

Il lance un appel aux personnes désireuses de rejoindre ce groupe, l'inventaire pour Couvin, les villages de Frasnes-lez-Couvin et Boussu-en-Fagne étant peu alimentés.

Il poursuit en expliquant que ce GT bénéficie d'un subside de 10 000 € suite à un appel à projet. Cette somme sera allouée à l'engagement d'étudiants en histoire de l'art pour compléter et parfaire l'inventaire.

L'Office du Tourisme organise « les journées du Patrimoine » dont le thème pour les 12 et 13 septembre sera « Patrimoine et nature ». Il sollicite les membres du GT pour sélectionner 2 arbres par village afin d'organiser une tournée des différents lieux avec le car communal.

Monsieur PLATBROOD intervient en expliquant qu'il doit faire face à de nombreuses sollicitations concernant le tourisme et que cela concerne plutôt le giron de la Commune. Il lui est demandé de transférer ces demandes à la Commune.

## Approbation du Rapport Annuel

La FRW explique que chaque année, la Commune, ayant un PCDR approuvé et au moins une demande de convention en cours, est tenue de rédiger un rapport annuel. Ce rapport, constitué de 5 parties, reprend notamment l'ensemble des projets du PCDR avec leur état d'avancement ainsi que le rapport d'activité de la CLDR.

**Les projets évoqués lors des discussions sont :**

### **Créer une maison de l'industrie (2.11)**

Ce projet est déjà repris parmi les fiches du projet de ville (Couvin demain), fiche sur laquelle travaillent des citoyens. De plus, au regard des projets en cours et du budget, il s'agit d'un projet conséquent, peu réaliste pour le moment.

### **Réfection de la Place d'Aublain (3.53)**

Le membre défendant ce projet est malheureusement absent. Si certains trouvent que cette place est dans un état acceptable, sa réfection pourrait initier les autres réflexions de places prévues dans les fiches projets du PCDR. Les membres, après discussion, décident de l'inscrire dans la programmation.

### **Créer des aires de barbecue (3.20)**

Un membre explique que le coût d'un tel aménagement est moindre et que le projet pourrait être inscrit à la programmation. Monsieur CONSTANT rappelle que les projets subsidiés par le développement rural bénéficient d'une étude préalable par un bureau d'étude et que, in fine, il ne s'agira pas que d'un barbecue mais d'une aire de convivialité avec divers aménagements, dont le coût n'est pas si minime. De plus, un barbecue a été installé à Cul-des-Sarts et un à Pesche qui a été volé.

### **Créer des plaines de jeux (3.51)**

Monsieur CONSTANT demande s'il y a des demandes dans les villages pour des plaines de jeux. Monsieur GILSON dit avoir reçu des demandes pour Aublain et Presgaux. Monsieur CONSTANT explique cependant, qu'INFRASPORT, l'organisme subsidiant ces projets est en train de revoir ses critères d'octroi de subside en s'orientant plus vers des parcours ergonomiques/sportifs.

### **Restaurer la maison communale de Brûly-de-Couvin (3.62)**

Le souci est de trouver une affectation au bâtiment pour que les travaux soient subsidiés. Un membre parle de créer des douches pour routier (projet non finançable par le DR).

### **Faciliter l'accès au logement pour les jeunes (3.69)**

Ce projet est déjà en réflexion au niveau du CPAS.

### **Mettre en place un réseau des pistes cyclables sécurisées à Couvin et à Mariembourg (3.7)**

Monsieur MAREE explique que le projet est à l'étude. Un membre déclare que de son avis, c'est un projet prioritaire, spécifiquement vis-à-vis des visées touristiques de Couvin. Monsieur CONSTANT demande s'il s'agit de voiries communales, ce à quoi Monsieur MAREE répond que non, pas entièrement. Le coût d'un tel projet est également abordé par Monsieur GILSON. Monsieur CONSTANT explique qu'il peut s'agir de tronçons plutôt qu'une liaison complète et qu'à l'heure actuelle, la commune soutient ce genre de projet.

Après la poursuite des discussions, les membres incluent ce projet dans la programmation.

### **Prévoir un ou plusieurs emplacement(s) pour motor-homes (camping du Bailly)(2.13)**

Monsieur MAREE explique que trois emplacements de motor-homes sont déjà prévus sur le parking de la ferme Walkens. Un participant estime, que trois emplacements, ce n'est rien, et qu'augmenter l'offre d'accueil pour ce véhicule en expansion peut-être intéressant.

Monsieur MAREE demande à Monsieur CONSTANT si l'emplacement peut être modifié ? Ce à quoi Monsieur CONSTANT répond que oui. De l'avis général des membres, ce projet est voté pour la programmation.

### **Interventions**

Un membre s'interroge sur les salles disponibles pour les associations dans l'entité ainsi que les modalités pour pouvoir les réserver. Il lui est suggéré de contacter la commune.

Un autre membre propose l'aménagement d'abris bus, le projet n'étant pas du ressort du développement rural, il ne peut faire partie de la programmation. Tout comme la proposition d'un jardin communautaire pour favoriser les liens intergénérationnels.

Au terme des discussions, les membres approuvent le rapport annuel et sa programmation à 3 ans.

Programmation des 3 prochains projets du PCDR :

- 1. Place d'Aublain (Fiche projet 3.53)**
- 2. Mettre en place un réseau de pistes cyclables sécurisées à Couvin et Mariembourg (Fiche projet 2.7)**
- 3. Prévoir un ou plusieurs emplacement(s) pour motor-homes (camping du Bailly) (Fiche projet 2.13)**

### **Divers...**

Un membre s'interroge sur le suivi de projet, tant au niveau financier que de la réalisation de certains travaux. Il spécifie également vouloir mettre le focus sur la sécurité pour les projets.

Il est proposé à la CLDR une deuxième journée itinérante pour visiter les projets de la partie nord de l'entité. Le car de la ville servira de moyen de locomotion.

### **Clôture de la séance**

La séance se clôture sur ces derniers points et par les remerciements de Bernard GILSON envers les personnes présentes.

**Fondation Rurale de Wallonie**  
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse  
Thomas CONSTANT et Anne MAITRE  
Rue de France, 66  
5600 Philippeville  
071 66 01 90  
[t.constant@frw.be](mailto:t.constant@frw.be) – [a.maitre@frw.be](mailto:a.maitre@frw.be)

Pour le Bureau Régional ESEM,

  
  
Thomas CONSTANT – Anne MAITRE  
Agents de développement